F.F.S.E.

F.V.P.S.

Fédération Fribourgeoise des Sports Equestres

Freiburgischer Verband für Pferdesport

DIRECTIVES POUR L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS FRIBOURGEOIS DE SAUT ET DRESSAGE

- Les championnats fribourgeois de saut ont lieu chaque année à la même date que les autres finales cantonales romandes, soit pour **2022 du 23 au 25 septembre**

- Les finales de dressage auront lieu, en principe, lors d'un concours de dressage sur le canton Fribourg, en **2022 à Dompierre les 13 et 14 août**

- Il est octroyé, par nos sponsors, la BCF et UFA/Hypona, pour la mise sur pieds de ces finales un montant de :
  - FR 15'000 pour les finales de saut
  - FR 3'000 pour les finales de dressage

Ces championnats comprennent les finales suivantes :

- pour le saut *:* **par équipes** des sociétés (type prix des nations, épr. spéciale)

  brevet (épr.spéciale) 1 épr. B Style + 1 épr. B100 bar.A au chrono

  poneys (épr.spéciale) AB = P65/75, C =P90 , D = P100
  Handicap : C = P100, D = P110 *(pour les paires ayant 1 classement ou + en P100 pour les C et en P110 ou +pour les D)*
  en 2 manches + barr. pour les médailles

  R épreuves R125 sur 2 jours

  N épreuve N135, en 2 manches + barr. pour les médailles

Toutes ces finales, exceptée <la libre des sociétés> ont en principe une épreuve préparatoire ouverte aussi aux cavaliers fribourgeois non qualifiés.
Le genre d'épreuve et le barème doivent être clairement notifiés dans les propositions.
Vous trouverez toutes les précisions dans le règlement des Championnats Fribourgeois.

Partenaires:

HYPONA

Banque Cantonale de Fribourg

F.F.S.E.

F.V.P.S.

Fédération Fribourgeoise des Sports Equestres

Freiburgischer Verband für Pferdesport

- pour le dressage *:*

pour les épreuves Junior :
Epreuve qualificative, ou première manche : FB 03 (40m) ou FB 04 (60m)
Finale du championnat, ou 2e manche : FB 05(40m) ou FB 06 (60m)

pour les épreuves B:
Epreuve qualificative, ou première manche : FB 07 (40m) ou FB 08 (60m)
Finale du championnat, ou 2e manche : FB 09(40 m) FB 10 (60m)

pour les épreuves R/N:
Epreuve qualificative, ou première manche : L13 (sur 40m) ou L 14 (sur 60m)
M21 (sur 40m) ou M22 (sur 60m)
Finale du championnat, ou 2e manche : L15 (sur 40m) et L16 (sur 60m)
M23 (sur 40m) ou M24 (sur 60m)

- L'organisateur est libre du déroulement des épreuves et du week-end, toutefois les propositions doivent être présentées au comité FFSE et DT saut et dressage et approuvées.

- L'organisateur doit prévoir, en plus des prix officiels :

- des médailles pour les 3 premiers
- 1 écharpe pour le champion de chaque épreuve (sauf pour le « par équipes »).

- L'organisateur est tenu de :

1) ne pas oublier d'associer et d'inviter à ces championnats nos sponsors soit :
la BCF et UFA SA / Hypona, et de leur envoyer un programme

2) faire mention du sigle des sponsors dans les propositions et les libretti, programmes, flyer, affiches et autres

3) faire mention du co-sponsoring dans tous les articles remis à la presse et les publications émises

4) réserver une surface publicitaire gratuite à la pose d'une banderole fournie par le sponsor

Pour le comité FFSE
Manuela de Kalbermatten
Présidente

Avril 2022

Partenaires:

HYPONA

Banque Cantonale de Fribourg